

Pièces à fournir

- **La fiche enfant 2025/2026** (disponible dans la partie documents du portail et en pièce jointe)
- **Fiche sanitaire de liaison** (également disponible dans la partie documents du portail et en pièce jointe)
- **Photo récente de l'enfant**
- **Attestation d'assurance scolaire, péri et extrascolaire 2025/2026 ou responsabilité civile**
- **Quotient familial CAF ou MSA ou dernier avis d'imposition (si non allocataire)**
- **Carnet de vaccinations (obligatoire pour tous)**

Ces documents sont à déposer sur le portail famille, dans la partie inscriptions :

INSCRIPTIONS

Choisir l'enfant concerné

Dans demande d'inscription, indiquer dans « activité* » Centre de loisirs

Puis cliquer sur inscrire

Vous aurez accès à une nouvelle fenêtre avec les différents types d'activités.

Pour le dossier unique, vous devrez déposer les éléments dans « dossier administratif 2025/2026 » et charger chaque pièce à son emplacement par la case « Parcourir »

Ne pas oublier de cliquer sur « enregistrer ».

Les éléments arriveront directement au service Enfance. (Tutoriel en pièce jointe)

Une fois le dossier complet et validé par le service Enfance, vous aurez accès au portail famille pour 2025/2026, dans les mêmes conditions que cette année.

Vous pourrez alors procéder à l'inscription de votre enfant aux activités : restauration scolaire, transport scolaire (pour le soir), périscolaire du matin, du soir et mercredis loisirs. Nous vous rappelons que par défaut les enfants sont notés présents à la restauration et aux transports scolaires lorsque vous aurez procédé à l'inscription.